

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 9798

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALLAOUI MOURAD

Date de naissance : 18/03/1972

Adresse : Bd CITENGUI 11E IMM CITENGUI 11E N°1

SMAALA SEHAT

Tél. : 0665 15 11 88 Total des frais engagés : Dhs

Cachet du médecin :

Dr Mostafa HANINE
Medecin Expert près
des Tribunaux
N°24 Rue des Martyrs - SETTAT
Tel: 0527 55 54 13 / 0649 20 44 81

Date de consultation : 06/06/2022

Nom et prénom du malade : ALLAOUI MALAK

Age : 18 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AS Thymie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 06/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.06.2022	CANAL	1	150,00	Mostafa HANINE Medecin Expert des TRAITEMENTS N 23 Rue des Martyrs - SETIF Tel: 0527 55 54 13 / 0643 20 44 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
06.06.22	06.06.22	292,2

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADILOGIE MEDICALE Bd. Hadi Bouchnak - 0522 Fax: 0522 3523 40 23 84	07.06.22	1820	974,82

AUXILIAIRES MEDICAUX

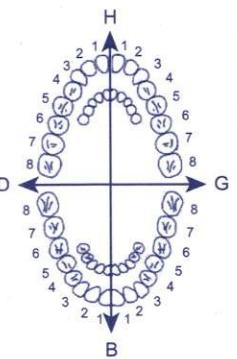
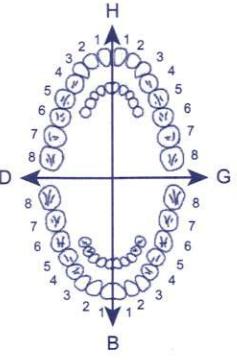
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	<input type="text"/>
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	<input type="text"/>
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des soins
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				Date du devis
				<input type="text"/>
				Date de l'exécution
				<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mostafa HANINE

Diplômé de la faculté montpilier 1

Faculté de Médecine

Ultrasonographie

- ECHOGRAPHIE GENERALE

- ABDOMEN

- GYNECO OBSTETRIQUE

- CARDIO VASCULAIRE

- TISSUS SUPERFICIELS

Médecin Expert près des Tribunaux

الدكتورة المصطفى حنين

خريجة جامعة مونبولي 1

كلية الطب

الفحص بالتموجات الصوتية

الأمراض الباطنية

أمراض القلب والأوعية الدموية

أمراض, الأ:

Settat, le : 06.06.2022

319334

6 118001 103041

Tardyferon® 80mg

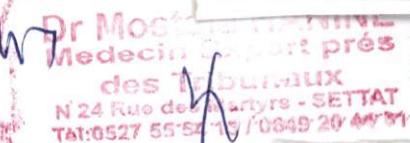
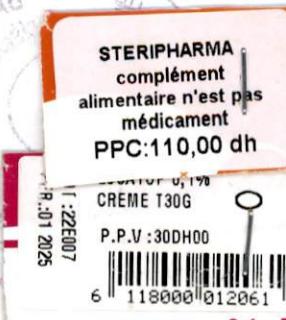
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40.50 DH

AS ALLAOUI MALAK

Dr Mostafa HANINE
Médecin Expert près
des Tribunaux
N°24 Rue des Martyrs - SETTAT
TEL: 0527 55 54 13 / 0649 20 64 81



LOT: 08021030
PER: 05/2026
PPV: 36,70 DH

362

AS 2

MAZAFIR

AS 2
Nycodeine pte

LOT: GA10269
PER: 05/2023
PPV: 75 DH 00

292, 2

24, Rue des MARTYRS - Appt. N° 3 - SETTAT

Tél. : 05 23 40 09 35

Bilan Biologique

Le : 06.06.2022

Nom/Prénom : **ALIoui MALAK**

Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl+
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétatine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT , ALAT
- Gamma-GT
- 5'Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorese des protéines EPP
- BNP

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phospho
- Na+
- K+
- Cl+
- Urée
- Crétatine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et immunologie

- VDRL-TRHA
- Hépatite B
- Antigène Hbs
- Anticorps Anti-Hbs
- Anticorps Anti-Hbc
- Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
- Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- B-HCG Plasmatique

- Facteur Rhumatoïde :
- (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du Complément

Dr Mostafa HANINE
Medecin Expert près
des Tribunaux

N 24 Rue des Martyrs - SETTAT
Tel: 0527 55 54 13 / 0649 20 44 81

INPE 063000863

Settat le 7 juin 2022

Enfant ALLAOUI MALAK

FACTURE N° 62545

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Ionogramme sanguin -----	B	160	
Phosphore -----	B	40	
Magnésium sérique -----	B	60	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Transaminases OT (ASAT) -----	B	50	
Transaminases PT(ALAT) -----	B	50	
Ferritine -----	B	250	Total : B 720

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1
-----------	----	---

TOTAL DOSSIER 974,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cent Soixante Quatorze Dirhams et Quatre vingt Centimes



Edité le : 07/06/22

Enfant ALLAOUI MALAK

Dossier : **22F496**

Du : 07/06/22

Prescripteur : Docteur MOSTAFA HANINE

Page : 1/3

HEMATOLOGIE
Sysmex XS-1000 i

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales	Antériorités
GLOBULES ROUGES				
Hématies -----:	4,65	M/mm ³	4,2 - 5,2	
Hémoglobine -----:	12,3	g/100 ml	12 - 16	
Hématocrite -----:	36,50	%	44 - 64	
- V.G.M. -----:	78,5	* µ ³	85 - 95	
- T.C.M.H. -----:	26,5	* pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33,7	g/100 ml	30 - 35	
GLOBULES BLANCS				
Numération des leucocytes -----:	5 140	/mm ³	4000 - 10000	
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	44,8	* %	50 - 70	
Soit :	2 303	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	8,6	* %	1 - 3	
Soit :	442	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	1,2	* %	< 1	
Soit :	62	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	36,6	%	20 - 40	
Soit :	1 881	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	8,8	%	1 - 10	
Soit :	452	/mm ³	40 - 800	
PLAQUETTES				
Résultat -----:	240 000	/mm ³	150000 - 400000	
VPM-----:	11,1	fl	7 - 12	

مختبر التحاليل
الطبية الأمل
EL AMAL
BIOLOGIE MÉDICALE
74/76, Bd Hadj Bouchaib BELABSSIR - SETTAT
Tél: 0523 40 23 84 - Fax: 0523 72 17 84

Edité le : 07/06/22

Enfant ALLAOUI MALAK

Dossier : **22F496**

Du : 07/06/22

Prescripteur : Docteur MOSTAFA HANINE

Page : 2/3

BIOCHIMIE

Konelab 20 i

Selectra

IONOGRAMME SANGUIN

			Normales	Antériorités
Sodium -----:	142,0	mmol/l	132 - 148	
Potassium -----:	5,19	mmol/l	3,8 - 5,4	
Calcium -----:	97,3	mg/l	85 - 105	
Chlore -----:	95	mmol/l	94 - 108	
Protéines Totales -----:	73,3	g/l	60 - 84	
Bicarbonates -----:	23,0	mmol/l	21 - 29	
Phosphore -----:	46,0	mg/l	40 - 70	
Magnésium Sérique -----:	16,70 *	mg/l	17 - 27	
Glycémie à jeun -----:	1,03	g/l	0,7 - 1,2	
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	15	UI/l	< 40	
Transaminases - SGPT / ALAT -----:	15	UI/l	< 40	



Edité le : 07/06/22

Enfant ALLAOUI MALAK

Dossier : **22F496**

Du : 07/06/22

Prescripteur : Docteur MOSTAFA HANINE

Page : 3/3

MARQUEURS INFLAMMATION

		Normales	Antériorités
			03/11/20
Ferritine	----- :	8,70 ng/ml	27,00
Hommes	: 23,9 à 336 ng/ml		
Femmes cycliques	: 11 à 307 ng/ml		
Femmes ménopausées	: 15 à 280 ng/ml		
Enfants : A la naissance	: 100 à 300 ng/ml		
< à 1 an	: 20 à 100 ng/ml		
> à 4 ans	: Idem adultes		

